

**MAIRIE**  
de  
**COGNIN-LES-GORGES**  
**38470**

**COMPTE RENDU**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 04 SEPTEMBRE 2017**

**Étaient présents les 9 conseillers municipaux suivants :**

Sophie BOREL, Valérie SIMOENS, Carole MORELL, Céline URSO, Patrice FERROUILLAT, Geoffrey GIRARD, Michel DE GAUDENZI, Richard MOURRE, Jean-Michel VALENTIN

**Étaient absents et excusés :** Christelle BROZEK, Christian GARCIA, Philippe MELGAREJO, Isabelle RUDLOFF  
Claude BOREL

**Pouvoir :**

**Secrétaire de séance :** Valérie SIMOENS

**I / TARIFICATION LOCATIVE GARAGES « MAISON CARRAL » (délibération 2017/28)**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que des demandes pour la location des garages du bâtiment communal « Maison Carral » ont été formulées auprès de la mairie.

Il rappelle aux conseillers que le projet de réhabilitation de ce bâtiment en gîte d'étape communal ayant été abandonné, les locaux restent inoccupés.

Il propose de mettre en location les garages au tarif de 50 euros mensuel.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- décide de louer les garages du bâtiment « Maison Carral » au tarif mensuel de 50 euros par garage.

**II / RETOUR SUR LE SECOND COMITE DE SITE / ENS GORGES DU NAN**

Madame Sophie Borel rapporte aux conseillers municipaux les tenants de la réunion du second comité de site de l'ENS des Gorges du Nan qui a eu lieu le 31 août 2017.

Une présentation du diagnostic a été effectuée par Marie Parachout du cabinet d'études Evinerude avec l'identification des enjeux sur le site.

6 grands enjeux ont été identifiés :

- Habitats et habitats d'espèces remarquables des milieux rupestres, cavités et éboulis
- Habitats des milieux aquatiques et tufeux
- Habitats des boisements de pente et riverains
- Corridor écologique
- Conciliation des usages et sensibilisation des publics propriétaires et usagers du site
- Accueil et animation pour la mise en valeur du site

Des objectifs à long terme ont été proposés et déclinés :

- Préserver les habitats et les écosystèmes
- Porter à connaissance et faire respecter les enjeux de la biodiversité remarquable et protégée
- Accueillir et mettre en valeur les richesses et enjeux du site
- Garantir une efficacité optimale des fonctionnalités naturelles en termes de corridor écologique
- Favoriser l'évolution naturelle et la naturalité des milieux forestiers actuels

Monsieur le maire explique au conseil municipal que le comité de site doit désormais élaborer un plan des actions à mener (avant fin 2017) pour atteindre les objectifs fixés à plus ou moins long terme en respectant les enjeux identifiés.

### **III / PROGRAMME VOIRIE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré la nouvelle directrice de la maison du territoire du Département de Saint Marcellin, Mme Emilie Carpentier.

Au cours de cette rencontre, il a été évoqué la possibilité de présenter un programme de voirie pluriannuel de 3 ans pouvant être subventionné à 30% d'un montant de dépenses de travaux plafonné à 100 000" HT.

Monsieur le Maire explique que le département préfère être tenu informé au préalable de la demande de subvention sur le contenu du programme de travaux.

Monsieur le maire demande à l'assemblée de réfléchir à cette proposition et de remettre cette question à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal.

### **IV / JOURNEE DU PATRIMOINE 2017**

Monsieur Geoffrey Girard présente le programme des visites prévues dans le cadre des Journées du Patrimoine le 16 et 17 septembre 2017 sur la commune de Cognin-les-Gorges :

Le samedi 16/09 : visites prévues à 10h00, 14h00 et en nocturne à 20h00

Le dimanche 17/09 : visites prévus à 10h00 et 14h00

A noter que le samedi 16/09 2 visites guidées de l'ENS sont également prévues à 10h00 et 14h30

Monsieur le Maire rappelle que l'organisation et l'animation de ces visites sont réalisées entièrement par Geoffrey Girard aidé de Richard Mourre.

### **V / TEMPS PERISCOLAIRES**

Madame Sophie Borel expose au conseil municipal que suite à la décision du gouvernement de remettre aux choix des communes la décision de continuer ou pas l'organisation du temps scolaire sur une semaine de 5 jours avec des temps périscolaires, le SSI de Rovon/St Gervais/Cognin les Gorges/Malleval en Vercors a décidé de maintenir le temps scolaire sur 5 jours avec activités périscolaires pour une année.

Elle rappelle qu'un PEDT a été validé pour une durée de 3 ans, la commune continuera à percevoir l'aide financière par élève de 50" .

Les membres du SSI ont décidé de remettre à la rentrée prochaine le choix entre les deux organisations, sur 5 ou 4 jours.

### **VI / RETOUR SUR LA VISITE DU PRE CHAMPON DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION DES PROMOTEURS**

Le 30 août 2017, une visite a été organisée par le concours du bureau d'études chargé de la réalisation de l'OPAP Pré Champon dans le cadre de la collaboration du PLU de la commune.

Cette visite, en amont de la remise des offres des candidats à la consultation pour l'urbanisation du Pré Champon lancée début juillet, a permis de répondre aux différentes interrogations des promoteurs intéressés par le projet.

La remise des offres est prévue pour le 26/09.

Une pré-sélection de deux ou trois candidats sera effectuée, ils seront reçus pour exposer leur proposition le 10 octobre.